COMMUNIQUE

Les conditions de travail des enseignants se sont dégradées principalement à cause des effectifs parfois élevés, d'un temps de travail trop lourd et de la réforme des rythmes scolaires. Dans un contexte de fortes inégalités scolaires, les priorités du nouveau ministre semblent se limiter à renforcer le pouvoir des maires sur l'organisation de la semaine scolaire et au dédoublement des CP en REP+ par redéploiement du dispositif du plus de maîtres que de classes. Sans prendre à aucun moment l'avis des personnels.

Concernant les rythmes, le SNUipp-FSU s'est toujours opposé à cette réforme. Il a voté contre le décret, obtenu le report d'une année dans sa mise en place, réclamé sa réécriture, et mobilisé les personnels. Pour autant, il refuse que le pouvoir des maires sur l'école soit renforcé, ce qui aggraverait les inégalités et la concurrence entre les écoles et désorganiserait le service public.

Nous demandons une semaine scolaire cohérente à l'échelle d'un même territoire, sur 4 jours ou 4 jours et demi, définie en prenant en compte l'avis des enseignants et des conseils d'école, et sous la responsabilité du ministère de l'Éducation Nationale.

Nous interpellons le Ministre pour lui dire que pour lutter contre les inégalités et pour la réussite de tous nos élèves, il y a urgence à agir sur le fond sur :

- la prise en compte de l'hétérogénéité des effectifs,
- la formation initiale et continue de qualité,
- les maîtres supplémentaires,
- les maîtres spécialisés des réseaux d'aide en nombre suffisant,
-du temps pour travailler en équipe,
-la reconnaissance du travail invisible et la fin des Activités Pédagogiques Complémentaires
- de bonnes conditions pour réussir l'inclusion des élèves porteurs de handicap et le soutien à ceux qui la mettent en œuvre,
- la confiance dans la professionnalité des enseignants.

C'est à tout cela que le ministère doit répondre. Sans attendre.

Le SNUipp-FSU Martinique
Fort-de-France, le 24 mai 2017

Contacts :
Les Secrétaires Générales
Régine BELLAY : 0696 41 06 06 / Sophie THEAS : 0696 53 91 31
SNUipp-Martinique : 0696 51 59 66